

POSTULAT N° 6 (2011-2016)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 9 MAI 2011

- n° 6 de M. Guy-Noël Jelk (PS) et de 34 cosignataires demandant la création d'un cheminement piéton utilisable également par les VTT entre le lac de Pérrolles (pont de Pérrolles) et le lac de Schiffenen (ancienne passerelle des Neigles)

M. Guy-Noël Jelk (PS) résume le postulat ci-après :

"Ces dernières années, les berges de la Sarine sont de plus en plus fréquentées par la population.

La Sarine, trait d'union entre les communautés linguistiques de notre ville et de notre pays. La Sarine, source de vie et de bien-être.

Pour bien connaître ce biotope, je propose qu'un chemin piétonnier soit créé entre le lac de Pérrolles (départ sous le pont de Pérrolles) jusqu'au lac de Schiffenen (arrivée à l'ancienne passerelle des Neigles). Ce chemin pourrait serpenter soit à gauche soit à droite de la rivière mais devra être à l'abri de toute importante circulation automobile. Il devrait également être utilisable par les 'vétététistes'. Une bonne partie de ce futur chemin existe déjà. Cependant certaines réalisations devraient ça et là voir le jour. Je pense, par exemple, à un ancrage dans la falaise entre les Grandes-Rames et le quartier de l'Auge.

J'espère que vous verrez, dans ce projet, un atout touristique et de bien-être supplémentaire pour notre population. Fribourg : une ville où il fait encore mieux vivre !"